



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le 10 décembre 2024

ID : 087-218717809-20241205-2024054-DE



2024-054

**Nombre
de Conseillers :**

**en exercice -23-
présents 19
votants 23**

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**

Le 5 DECEMBRE

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PIERRE-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2024

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. PREUILH, Mme DA SILVA, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS,

ABSENTS : M. FOURNIER, M. BERGERON, Mme JULLIAND, M. BÉNARD

Pouvoirs : M. FOURNIER donne pouvoir à Mme ROSSANDER, M. BERGERON donne pouvoir à Mme DA SILVA, Mme JULLIAND donne pouvoir à Mme PAGLIONE- BISMUTH, M. BÉNARD donne pouvoir à M. CHAUGNY

Madame Marie-Hélène PAGLIONE-BISMUTH a été élue secrétaire de séance.

BUDGET EAU – ADMISSION DE TITRES EN NON VALEUR

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Trésorerie de BESSINES SUR GARTEMPE nous demande de faire des admissions de titres en non-valeur pour un montant 165,35 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **ADMET en non-valeur la somme de 165,35 €**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 09/12/2024
Qualité : MAIRE

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER